



2003 - 2018 : 15 ans déjà ! « Echanger et mutualiser pour mieux réussir »

Membre du réseau « RESET » - Agrément Entreprise solidaire

... VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO ...

Veille info du 21 septembre 2018 :

Quartiers prioritaires de la ville : les ménages les plus aisés partent, de plus pauvres arrivent

Source : IMMO WEEK du 20 septembre 2018

Les ménages les plus aisés quittent les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et les nouveaux arrivants sont plus pauvres, révèle un rapport de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV).

« Dans les quartiers il y a un effet de sas permanent. Ceux qui restent sont [les] plus précaires », a résumé **Sébastien Jallet**, commissaire général délégué du Commissariat général à l'égalité des territoires. Dans ces 1 500 quartiers prioritaires, où vivent quelque 5,6 millions d'habitants, un résident sur dix a déménagé entre 2015 et 2016, selon des données de l'Insee. Une mobilité comparable à celle des habitants des autres quartiers, mais les revenus des nouveaux arrivants des QPV sont inférieurs à ceux des sortants, surtout dans les quartiers éloignés du centre. En revanche, cette tendance ne se confirme pas chez les jeunes: les arrivants âgés de 19 à 45 ans, attirés par les prix avantageux de l'immobilier, ont des revenus supérieurs aux jeunes déjà installés. Les habitants qui souhaitent déménager évoquent avant tout « la taille des logements (trop petits), les questions liées à l'insécurité et à l'absence d'établissements scolaires correspondant à leurs attentes », a détaillé **Jean-François Cordet**, président du comité de l'ONPV.

Le rapport, qui agrège les résultats de sept analyses menées partout en France, précise que 60% des résidents des QPV qui déménagent quittent les quartiers prioritaires. Les bases de données de l'Observatoire national de la politique de la

ville ont été remises au ministre de la Cohésion des Territoires et ont servi de base à la feuille de route de la politique de la ville qui sera annoncée lundi 24 septembre. Le budget spécifique de la politique de la ville va augmenter de 84 millions d'euros (+20%) dans le projet de loi de finances 2019, soit « la plus forte hausse depuis 40 ans », selon une source proche du ministère de la Cohésion des Territoires.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce projet

Le texte de cette veille info, sera archivée et consultable dans la rubrique [téléchargements de notre site internet](http://www.entreprises-territoires-avenir.org) : www.entreprises-territoires-avenir.org

Veille info Entreprises et Territoires d'Avenir 04 66 38 28 36

285 rue Gilles Roberval – Parc Kennedy – MIESS – Bât C – 30900 NÎMES
Téléphone fixe : 04 66 38 28 36 – Télécopie : 04 66 02 42 32 – Portable : 06 75 12 11 17

*Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 – Siret : 480 892 942 00016
N° de récépissé de déclaration de création de l'Association à la Préfecture du Gard : 032002049*